

Déclaration des revenus

Ça se complique du côté des simplifications

Le syndicat CGT des impôts qualifie l'opération des déclarations de revenus pré-remplies comme une « grande esbroufe » dont l'objectif est surtout de justifier des promesses de réforme de l'état et les quelque 4 000 suppressions d'emplois à la DGI prévues entre 2004 et 2006. Tout en avançant sur l'objectif du prélèvement à la source en tentant de faire prévaloir l'idée de « simplification ».

Signalons au passage que cette extension à tout le pays de l'expérience conduite en Ille et Vilaine est plus que surprenante lorsqu'on sait que cette dernière avait révélé des dysfonctionnements notamment sur la fiabilité des bases inscrites.

Il n'est donc pas étonnant qu'un taux d'erreur important soit aujourd'hui relevé.

Mais revenons à cette « modernisation » qui serait porteuse de « simplifications ».

Pour souligner tout d'abord les dérapages au regard du principe de confidentialité par l'impression à l'extérieur des feuilles de revenus concernant 6 millions de foyers fiscaux.

Ainsi que le fait que pour plus de 90% des contribuables il faut compléter les dites déclarations, sans compter les nécessaires vérifications compte tenu du nombre d'erreurs déjà décelées.

D'ailleurs les premières constatations font état d'une augmentation des appels et des visites des contribuables aux services fiscaux.

Premiers succès de la « simplification » !

Mais d'autres sont à attendre lorsqu'auront lieu les relances des services suite à des modifications à la baisse de l'imprimé pré-rempli.

Restent les conséquences résultant de la pression mise sur les services pour faire toujours plus en moins de temps et avec moins de moyens.

C'est par exemple le cas pour les difficultés de la mise à jour des bases de taxes d'habitation en raison du délai très court, avec les effets sur les finances des collectivités locales ; C'est aussi le cas des erreurs qui résulteront – qui résultent déjà - de cette intensification de la charge de travail (Le nombre de réclamations contentieuses a augmenté de + 3,8% pour l'impôt sur le revenu et de +7,3% pour la taxe d'habitation entre 2004 et 2005).

C'est enfin – pour ne s'en tenir qu'à quelques illustrations de la dégradation de la qualité du service public – l'augmentation du délai de réponse aux réclamations, augmentation prévue par l'administration elle-même.

Et ils voudraient faire passer ça pour de l'amélioration du service public !